

APPEL A PROJETS 2021

Les objectifs du Contrat de Ville sont reconduits et constituent la base de l'appel à projets pour l'année 2021. Ils sont détaillées page 2 et 3.

Toutefois, au regard des objectifs du Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés et du plan d'actions partenarial, ainsi que des 1ers enseignements des périodes de confinement liées à la Covid, les partenaires du Contrat de Ville lors du comité de pilotage du 11 décembre 2020 ont souhaité mettre l'accent sur les orientations suivantes :

Aller vers et développer des animations ouvertes à tous sur l'espace public pour permettre d'intégrer un large public et d'en dissuader d'autres usages

Mieux appréhender les différences culturelles pour mieux échanger et communiquer.

Contribuer à la lutte contre l'illectronisme, et mieux accompagner au numérique

Lever les freins à l'emploi

Le quartier du Pontreau Colline St André va bénéficier d'une rénovation urbaine. Une valorisation de la mémoire du quartier concerné et des projets permettant de recueillir la mémoire des habitants sont attendus.

Les projets devront également porter une attention particulière aux **quatre priorités transversales** suivantes :

- **la jeunesse,**
- **la lutte contre les discriminations,**
- **les valeurs de la République et la citoyenneté,**
- **l'égalité entre les femmes et les hommes.**

Ils devront intégrer ces priorités transversales dans les critères d'évaluation.

Modalités de dépôt de dossier

Les dossiers complétés et signés sont à adresser au plus tard le dimanche 31 Janvier 2021 à l'adresse suivante csican@agglo-niort.fr **et** par voie postale à la CAN, 140 rue des Equarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex

Pour toute demande d'informations complémentaires :

Les coordonnées des personnes ressources pouvant vous assister dans l'écriture de votre projet, sont indiquées en 2ème page du dossier de demande de subvention.

De manière générale, pour les actions visant l'accès à la culture, il est recommandé aux porteurs de projets de prendre attache avec la DRAC pour conseil et appui : Mme Sylvie DUVIGNEAU, sylvie.duvigneau@culture.gouv.fr ou 05 49 36 30 52.

PILIER COHESION SOCIALE

Objectifs	Priorités 2021
1. Développer la parentalité et la réussite éducative	
Soutenir la parentalité en tenant compte des spécificités des familles	Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant notamment via les outils numériques
Redonner une place centrale aux parents dans la communauté éducative	
Rendre les établissements scolaires plus attractifs	Maintenir des activités culturelles qui permettent de faire rayonner les établissements pour des raisons positives et faire franchir la porte de l'école aux familles et aux proches.
2. Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et à la santé	
Renforcer le bien-être et la santé des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	Développer, en direction des enfants et en impliquant les parents, des actions qui favorisent l'équilibre alimentaire, les rythmes de vie et la santé buccodentaire Proposer des actions de proximité
Renforcer l'information et l'accès effectif aux droits en santé	
Renforcer l'accès à la prévention et aux soins	
3. Favoriser l'accès aux droits	
Informier et accompagner sur les droits	
-*+Favoriser la médiation numérique	Favoriser l'aide aux démarches administratives en ligne avec un accompagnement humain pour rendre les personnes autonomes quel que soit leur niveau
4. Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	
Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs	Développer des actions dont le principe d'intervention est d'« aller vers » les habitants des quartiers de tout âge
Développer le lien social et intergénérationnel	
Accompagner l'émergence et le développement des projets des habitants	
5. Citoyenneté et prévention de la délinquance	
Favoriser la citoyenneté	Développer des animations ouvertes à tous sur l'espace public pour permettre d'intégrer un large public et d'en dissuader d'autres usages
Favoriser le civisme	Donner à voir et rendre visible les actions positives impliquant des jeunes
Les Valeurs de République	
En transversal, sur les actions développées dans le cadre de l'appel à projets, les porteurs sont invités à rappeler et mettre en œuvre les règles de civisme et de vie en société.	

PILIER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

Objectifs	Priorités 2021
6. Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	
Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d'insertion professionnelle, notamment des jeunes <i>Lien avec le référentiel PLIE commun à la CAN et au CD79</i>	Adapter les modalités d'accompagnement du PLIE au contexte sanitaire, afin d'en garantir la continuité (accompagnements à distance à titre dérogatoire)
Améliorer le niveau de qualification des habitants des quartiers prioritaires notamment par le développement d'actions d'aide à la professionnalisation favorisant la reconnaissance de savoirs et savoir-être professionnels	Animer des ateliers collectifs répondant aux besoins des publics accompagnés, en complément des entretiens individuels Favoriser l'insertion professionnelle de ces publics sur les secteurs et métiers en tension (notamment les services à la personne), en proposant des parcours d'intégration adaptés aux attentes des employeurs
7. Lever les freins à l'emploi	
Favoriser la mobilité	Proposer des ateliers complémentaires au bénéfice de l'apprentissage et du passage des examens (code et permis)
Agir pour la maîtrise de la langue	
8. Promouvoir l'attractivité et la vitalité économique	
Soutenir les initiatives locales	Susciter auprès des futures porteuses de projet, l'ambition de créer ou de reprendre une activité
Sensibiliser les habitants des quartiers à l'entreprise et stimuler leur motivation	Accompagner (dès la détection jusqu'à l'étape post création), les porteurs de projets, y compris en cas de cessation d'activité

Prise en compte de la priorité transversale relative à l'égalité Femmes/Hommes dans l'appel à projets

Agir concrètement pour faire progresser l'égalité femme/homme dans les quartiers figure parmi les objectifs prioritaires de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers.

Dans le cadre du présent appel à projet, sont notamment encouragées les actions qui ont pour objet de favoriser la culture de l'égalité, la lutte contre les stéréotypes sexistes, la réappropriation de l'espace public par les femmes, la levée des freins à l'emploi des femmes, l'égalité professionnelle...

Les porteurs de projets sont incités à intégrer cette dimension égalité femmes / hommes dans leurs actions et dans leur fonctionnement à travers notamment les questionnements suivants :

- existence d'un diagnostic genré préalable à la construction du projet
- définition d'objectifs qualitatifs et quantitatifs intégrant cette dimension
- mise en place de mesures visant à garantir un équilibre entre hommes et femmes dans les activités (ex : quotas)
- les acteurs ont-ils bénéficié d'une formation ?
- la parité femmes-hommes est assurée dans la conduite de l'action (professionnels/bénévoles) ?
- la parité est-elle assurée dans la gouvernance de la structure porteuse ?
- la prise en compte des stéréotypes ou des freins qui empêchent les femmes ou les hommes de prendre pleinement part aux activités
- des indicateurs de suivi genrés sont-ils mis en place ?
- mise en place d'une stratégie de communication sur l'action et son impact dans la promotion de l'égalité

Pour tout renseignement sur cette thématique, vous pouvez contacter :

Sandra GERARD, Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité

05.49.08.67.09 ou 06.22.13.58.82

sandra.gerard@deux-sevres.gouv.fr